

Pôle opérations prévention
Groupe de mise en œuvre opérationnelle
Administration générale

Réf. : POP/GMOO/RF/KP/N° 26 /2020
Affaire suivie par :
Commandant Richard FAURE
Télé : 04.73.98.69.60
Fax : 04.73.98.69.66
E-mail : operation@sdis63.fr

Clermont-Ferrand, le 23 AVR. 2020

NOTE DE SERVICE

NS/OPS/POP/2020/N°09

Objet : accueil des victimes dans certains services du CHRU
PJ : un plan d'accès

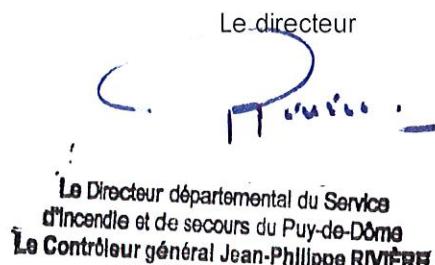
Dans le cadre de la prise en charge des victimes au sein du CHRU de Clermont Ferrand, les VSAV du CDSP63 peuvent être amenés, à la demande du médecin régulateur du SAMU63, à transférer la victime dans un service spécifique du CHRU sans transiter par l'accueil des « URGENCES ».

Suite au bilan secouriste, le médecin régulateur indique au chef d'agrès la destination de la victime en précisant le service concerné. Ce dernier (MIR – RMC – MIT – Cardio A – SMCAU) est alors alerté par le SAMU. Le service de sécurité interne au CHU assure l'accueil de l'équipage et son guidage au sein de l'établissement avant la prise en charge de la victime par le service idoine. A votre arrivée, si défaut de présence du service de sécurité interne, le solliciter par les interphones et en informer le CTA CODIS.

Vous trouverez ci-joint un plan d'accès suivant les hypothèses d'orientation.

Les chefs de centre et le chef du CTA/CODIS sont chargés de l'application de la présente note et m'informeront sous couvert de la voie hiérarchique, d'éventuelles difficultés.

Le directeur

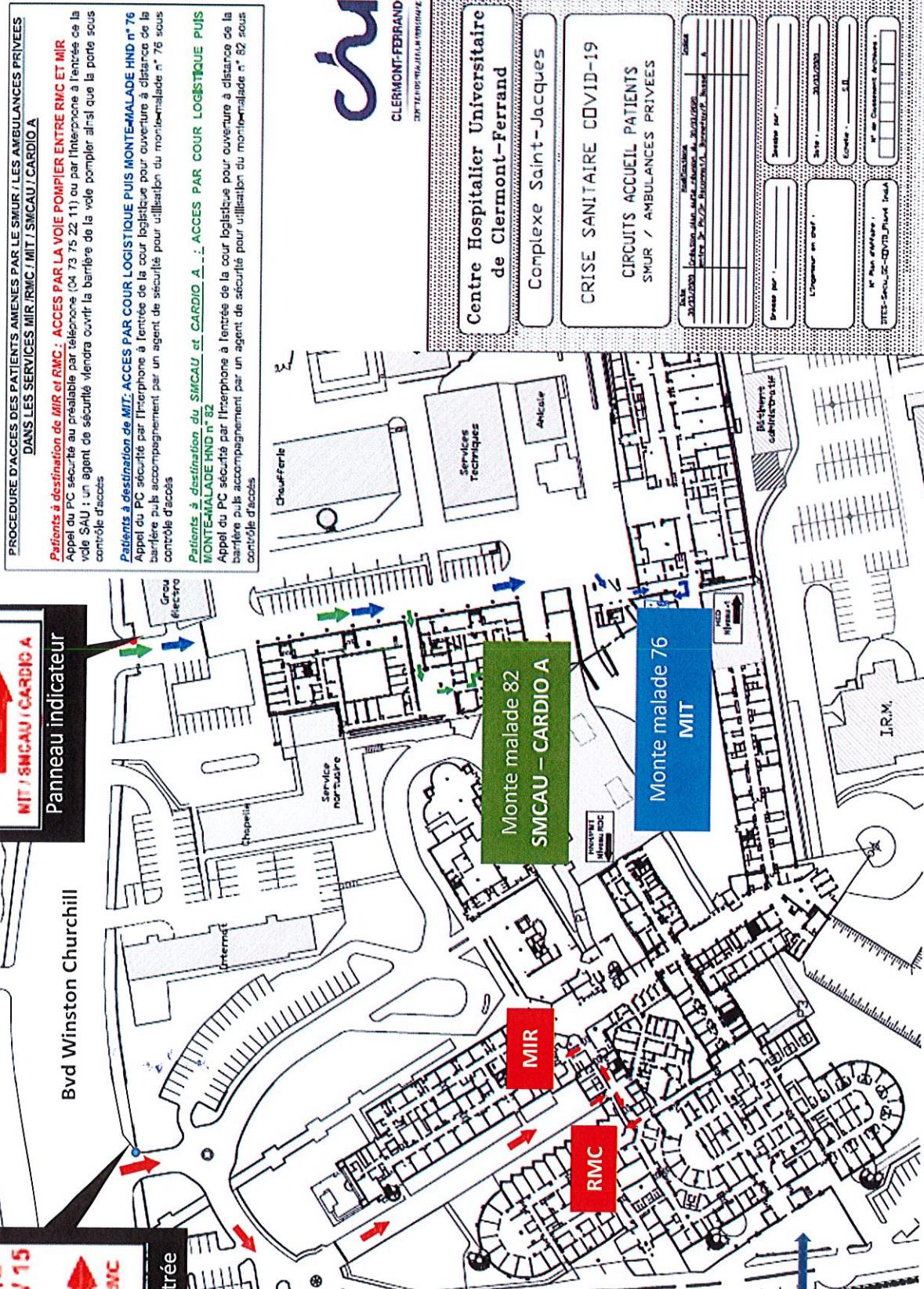
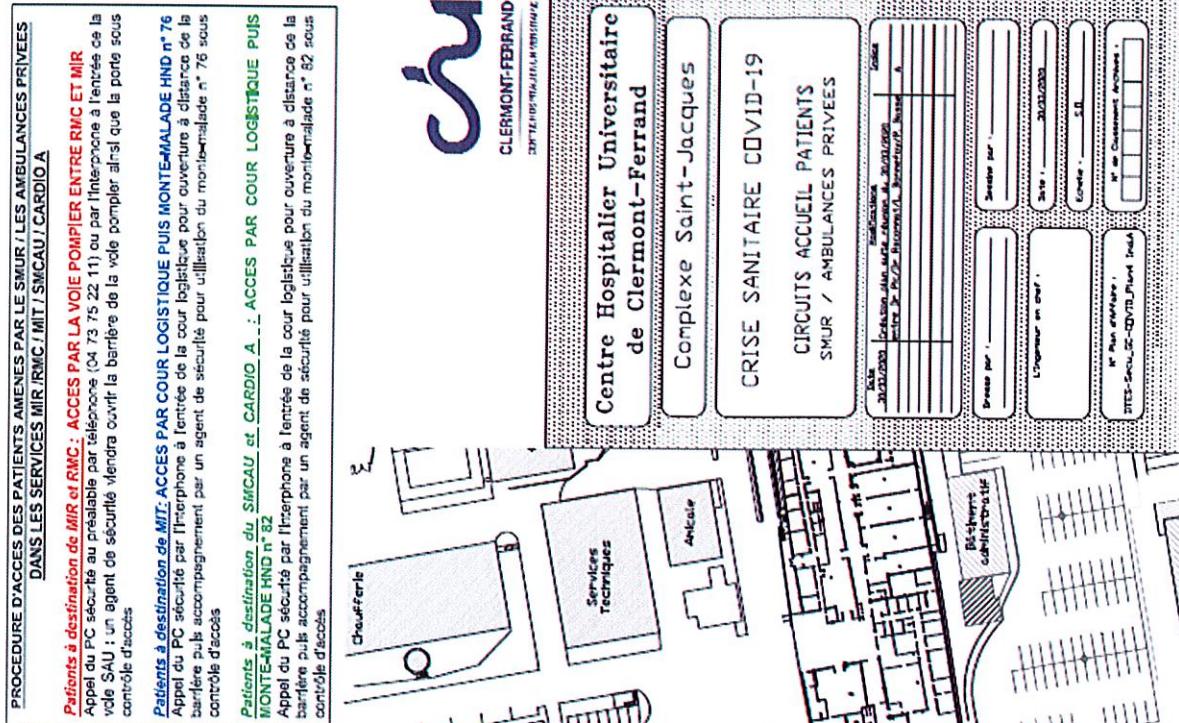
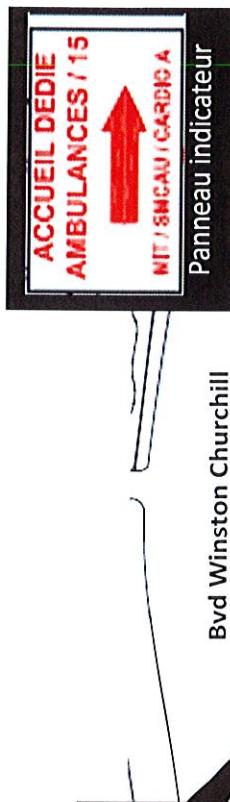


Le Directeur départemental du Service
d'Incendie et de secours du Puy-de-Dôme
Le Contrôleur général Jean-Philippe RIVIÈRE

Destinataires :

- Pour action :
 - Chefs de centre
 - Chef du CTA/CODIS

- Pour information
 - Chefs de Pôle, de GT, de compagnie, de groupe et de colonne



SAS URGENCES